

[illegible]

me Pierre Delbecq avait pris le tribunal civil de Nîmes et
de M. de Rastaud et c'est de main propre d'une avec le présent
communication et copie to a me Rastaud avait pris le même tribunal
et de Pierre Simon de Folechouy to a me Rastaud avait pris le
même tribunal et de Pierre Martin de Rastaud de la requête et
ordonnance mise au Roy de celle par me Rastaud expert de
promettre le tiers mai 1666 document enregistré et expédié en non
equivocant le faisant et en vertu tant de la loi d'été ordonnance que du
jugement contradictoire rendu par le tribunal civil de Nîmes le

